

qu'il est difficile de surpasser le saumon du Pacifique, au point de vue de la qualité, au point de vue de la taille et selon tout autre critère. Qu'il me soit permis de répéter en terminant que, quelles que soient les difficultés qu'éprouve l'industrie de la pêche, dans quelque partie du Canada que ce soit, nous manifestons un extrême intérêt pour toute mesure tendant à résoudre ces difficultés, qui affectent toute l'économie du Canada.

M. Kindt: Monsieur le président, j'aimerais que le ministre tire un ou deux points au clair avant de continuer ou avant que nous adoptions le bill. Il s'agit notamment des Territoires du Nord-Ouest. Le ministre a pu faire une déclaration là-dessus avant que j'arrive à la Chambre. Dans le Nord et dans la région du Grand lac des Esclaves, la pêche de l'omble de l'Arctique a besoin de l'aide du ministère des Pêcheries. J'aimerais qu'on s'efforce de mettre sur pied des programmes de concert avec les provinces, mais le bill ne fait pas mention des Territoires du Nord-Ouest. Je me demande si les initiatives envisagées dans ce bill tiennent compte des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest. Même si cela coûte cher, les gens de la région du Grand lac des Esclaves peuvent expédier leur poisson par avion et en obtenir un bon prix sur le marché de New York et de certaines grandes villes. J'aimerais que le ministre nous dise comment il entend collaborer avec les régions non constituées en provinces, comme les Territoires du Nord-Ouest et peut-être le Territoire du Yukon.

• (9.40 p.m.)

M. Herridge: Monsieur le président, je compte être plutôt bref, mais ce projet de loi à l'étude m'intéresse: je me rends compte qu'une fois adopté il permettra au gouvernement de faire quelque chose pour les industries de la pêche commerciale et sportive au Canada. S'il saisit cette occasion, je vois d'ici tous les avantages que pourront en retirer les diverses régions côtières et maritimes.

Je ne suis pas de ceux qui épousent toutes les causes fantaisistes et capricieuses, chères au public, car ils s'exposent à devenir veuf au moins une fois par semaine. Ce que j'ai à dire s'inspire du bon sens de ceux que j'ai l'honneur de représenter ici; ils ont étudié la question.

J'ai entendu avec plaisir certains députés, dont le ministre, dire qu'il s'agit ici en quelque sorte d'un programme des pêcheries du

[M. Patterson.]

genre ARDA destiné à répondre aux besoins de la pêche actuelle au Canada. Je me suis beaucoup réjoui d'entendre le ministre répéter que ce programme visera aussi notre pêche sportive, qui, de fait, peut être considérée comme pêche commerciale.

Je prends la parole pour signaler particulièrement au ministre une question que j'ai exposée une ou deux fois à la Chambre au cours des quelques dernières années, soit l'occasion offerte au ministre et aux fonctionnaires de son ministère de reconstituer les pêcheries des régions de la rivière Kootenay et du Columbia qui ont souffert par suite de la construction de barrages en vertu du traité du Columbia. Le ministre apprendra peut-être avec intérêt que la construction de ces barrages inondera une superficie globale de 135,400 acres dans la région de la vallée du Columbia. Il est particulièrement intéressant de noter ici que sur les 24,700 acres inondées sur l'artère principale du Columbia et des lacs Arrow, dont 10,400 acres sont situées dans la vallée Lardeau, la frayère du Kokanee. Un grand nombre de Kokanees y fraient chaque année.

La région des lacs Arrow et du Columbia, à partir de la frontière internationale jusqu'à Revelstoke, a toujours assuré d'excellents lieux de pêche aux résidents et aux touristes, qui y trouvent particulièrement la truite de Kamloops, l'omble d'Orégon, la truite de lac, la truite argentée et d'autres espèces de truite.

Les gens de la région que j'ai l'honneur de représenter s'inquiètent beaucoup des dommages causés à cette très importante industrie, et il n'y a pas de doute que la pêche dans cette région en subira un tort immense. Pour cette raison, la Fédération des clubs de chasse et de pêche de Colombie-Britannique, les chambres de commerce, les cercles de cultivateurs et des fermières, voire le public en général de même que l'industrie touristique, voudraient tous que les gouvernements fédéral et provinciaux prennent toutes les mesures possibles pour remettre en état cette industrie.

A cet égard, j'aimerais citer brièvement quelques articles de journaux que j'ai sous les yeux. Tout récemment, dans la région, on tenait une réunion au cours de laquelle ce sujet a été mis en discussion. Le ministre aimerait peut-être savoir que le niveau des lacs Arrow va monter de 69 pieds et que les deux tiers des frayères seront perdus. Le barrage Duncan est situé sur un emplacement